

RAPPORT D'ACTIVITES 2020



UNION EUROPÉENNE

Fonds européen agricole pour
le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales



RÉGION
NORMANDIE



Liberté
Égalité
Fraternité



Agence de l'eau
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Organisation et fonctionnement.....	3
Le territoire.....	3
Les compétences	3
Bilan des actions menées en 2020	5
Restauration de la ripisylve	5
Lutte contre le piétinement	6
Entretien de la ripisylve.....	7
Thématique ruissellement et érosion des sols.....	8
Lutte contre les espèces invasives.....	9
Restauration de la continuité écologique	10
Communication	11
Bilan administratif et financier 2020	12
Le conseil syndical	12
Cellule d’animation.....	12
Prévisions 2021.....	15
Programme de restauration Orne et affluents – Année 6	15
Programme entretien Orne	15
Continuité écologique - Orne	16
Ruissellement / Erosion des sols	16
Communication	16

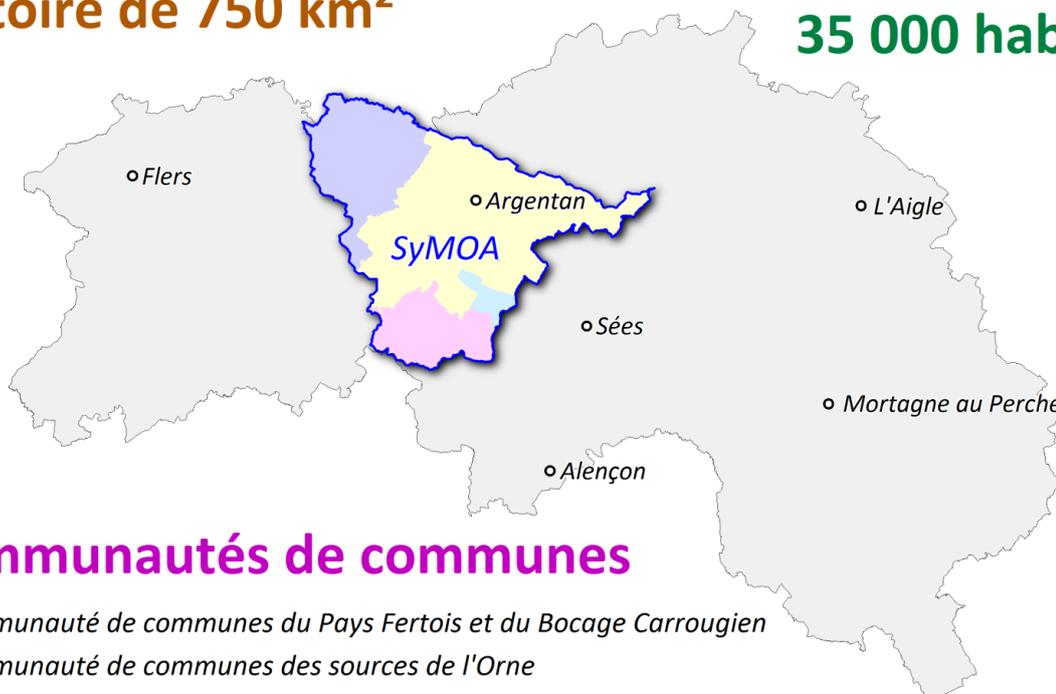
Organisation et fonctionnement

Le territoire

900 kms de cours d'eau

Territoire de 750 km²

35 000 habitants



4 communautés de communes

-  Communauté de communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien
-  Communauté de communes des sources de l'Orne
-  Communauté de communes du Val d'Orne
-  Argentan Intercom

Depuis le 9 janvier 2019, les adhérents sont des communautés de communes :

- Argentan Intercom,
- Cdc du Val d'Orne,
- Cdc des sources de l'Orne,
- Cdc du Pays fertois et du bocage carrougien

Le syndicat intervient dans les limites du périmètre de ses membres et pour les parties de leur territoire comprises dans le bassin versant de l'Orne (excepté le bassin de la Rouvre), à l'exclusion de la communauté de communes des sources de l'Orne, qui n'adhère que pour le bassin de la Cance (masse d'eau FRHR296 : La Cance de sa source au confluent de l'Orne).

Les compétences

Le syndicat a pour objectifs la préservation et la restauration du bon état écologique des cours d'eau, une bonne gestion de l'écoulement des eaux dans le respect de l'équilibre des milieux, la gestion des habitats et des populations de faune et de flore liés aux milieux.

Le syndicat porte les actions relevant de ses compétences, et présentant un caractère commun au bassin versant de l'Orne.

Il est constitué en vue de l'atteinte de ses objectifs, et ce dans le cadre des missions de l'article L211-7 du code de l'environnement :

Gestion des Milieux aquatiques (GEMA) :

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau ;

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

L'exercice des missions comprend la réalisation d'actions pour sa mise en œuvre (études et travaux), y compris l'animation, la concertation, coordination et la communication autour de cette mission.

Prévention des inondations (PI) :

1° Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

5° Défense contre les inondations

Ces missions seront exercées uniquement en appui et coordination à la mise en œuvre de la prévention des inondations, dans le cadre d'une **assistance à maîtrise d'ouvrage** auprès de ses collectivités membres.

Bilan des actions menées en 2020

Restauration de la ripisylve

Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux ;
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges ;
- Lutter contre les dégradations du milieu ;
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Les interventions sont sélectives et concernent la ripisylve vieillissante et les encombres problématiques.

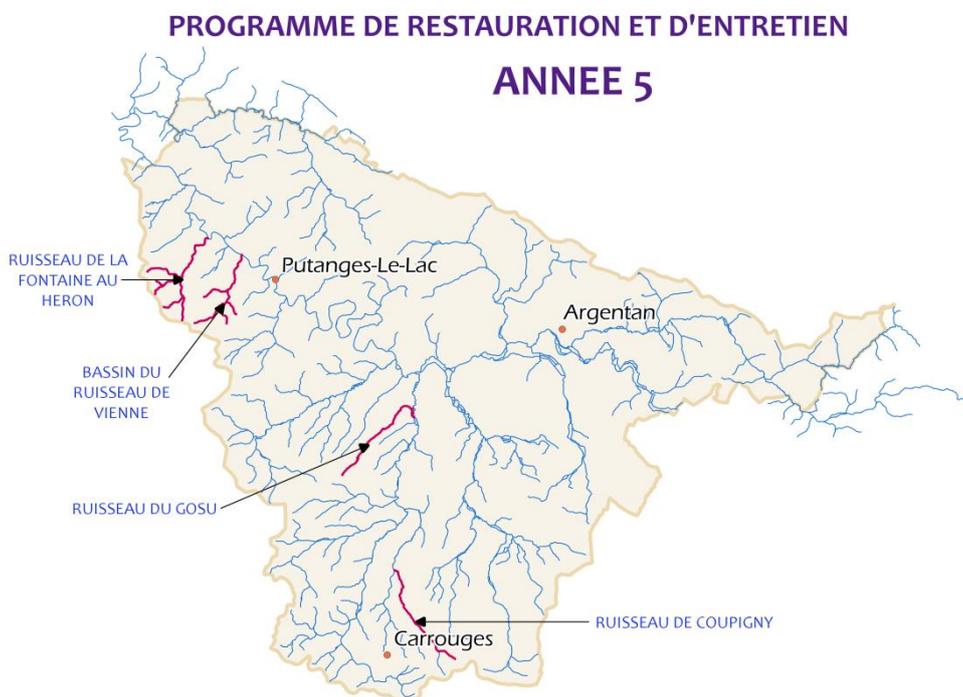
Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades, inadaptés (peuplier, résineux),
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...,
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

Secteurs concernés :

- Ruisseau du Gosu,
- Ruisseau de Coupigny
- Bassin du ruisseau de Vienne
- Ruisseau de la Fontaine au Héron

Les travaux sur l'intégralité du linéaire de ces cours d'eau sont terminés.



Coût total : **37 005 € TTC**

Financement : 80% Agence de l'Eau Seine Normandie

Linéaire de berges restaurées : **18 000 mètres**

Cf. annexe n°1

Bilan des actions menées en 2020

Lutte contre le piétinement

Objectifs :

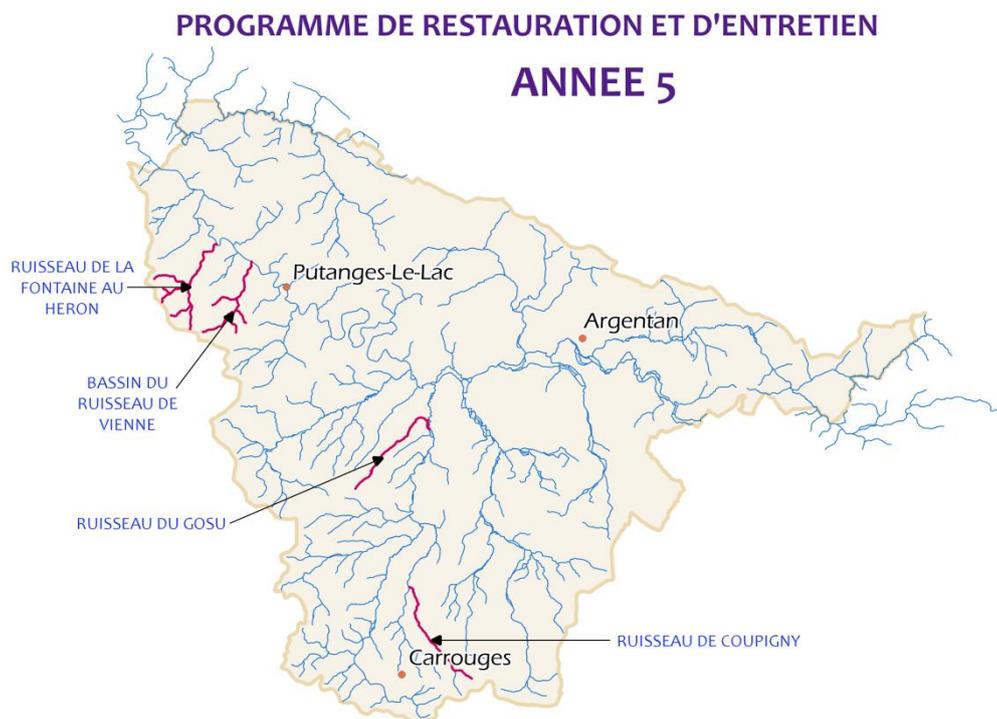
- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux ;
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges ;
- Lutter contre les dégradations du milieu ;
- Préserver les habitats intéressants ;
- Protéger les berges de l'érosion.

Pour lutter contre le piétinement des berges et du lit mineur du cours d'eau par le bétail, différents travaux sont réalisés :

- Pose de clôtures,
- Aménagement de points d'abreuvement,
- Aménagement de points de franchissement pour le bétail et/ou les engins.

Secteurs concernés :

- Ruisseau du Gosu,
- Ruisseau de Coupigny
- Bassin du ruisseau de Vienne
- Ruisseau de la Fontaine au Héron



Coût total : **142 604 € TTC**

Financement : 80% Agence de l'Eau Seine Normandie

Linéaire de berges restaurées : **60 000 mètres**

Linéaire de clôtures installées : **12 500 mètres**

Nombre d'abreuvoirs : **39**

Nombre de points de franchissement : **12**

Cf. annexe n°1

Bilan des actions menées en 2020

Entretien de la ripisylve

Un programme de restauration a eu lieu sur le cours principal de l'Orne entre 2009 et 2014. A la suite de ce programme, une phase d'entretien est réalisée, uniquement sur les encombres problématiques de l'Orne.

Objectifs :

- Améliorer les conditions d'écoulement du cours d'eau tout en préservant la diversité des milieux,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Seuls les encombres naturels (composés de troncs et de branchages) qui s'avèrent perturbants pour le milieu et/ou les usages sont extraits du lit mineur du cours d'eau.

Seuls sont retirés ceux répondant aux critères suivants :

- L'encombre est total ; il va d'une berge à l'autre
- L'érosion des berges induite est incompatible avec l'utilisation du terrain,
- Un colmatage et un dépôt de sédiments trop important est visible à l'amont,
- L'encombre menace un ouvrage d'art,
- La migration des poissons est perturbée,
- L'encombre présente une menace pour la sécurité publique.

Les travaux ont été réalisés en période d'étiage et lorsque les parcelles étaient facilement accessibles avec des engins.

L'encombre retiré étant important en volume et taille, une pelle mécanique a été nécessaire pour le sortir de l'eau depuis la berge.

Coût total : 378 € TTC

Financement : 40 % Agence de l'Eau Seine Normandie

Nombre d'encombre traité : 3

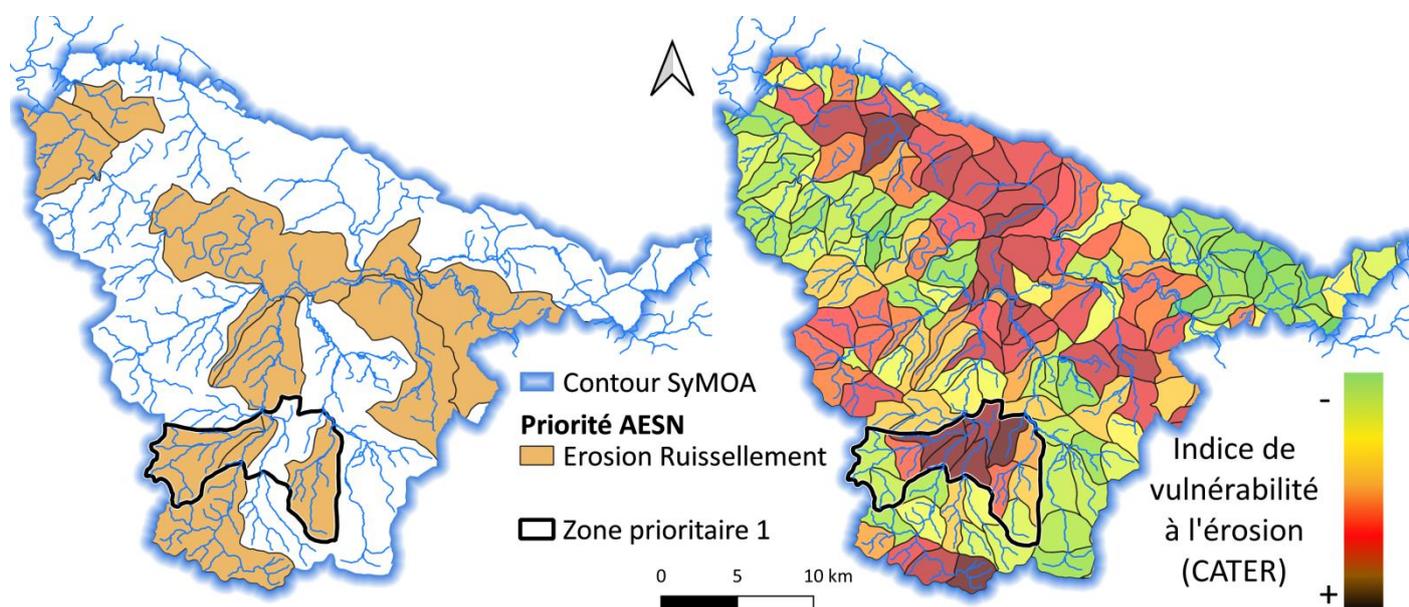
Bilan des actions menées en 2020

Thématique ruissellement et érosion des sols

Depuis 2019, les élus du SyMOA ont décidé de travailler sur une nouvelle thématique : la lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement sur les parcelles agricoles du territoire. En effet, afin de lutter contre les pollutions diffuses et atteindre le bon état écologique des cours d'eau, il apparaît indispensable de travailler sur cette problématique de ruissellement et d'érosion des sols.

En 2020, le syndicat a recruté une technicienne à temps plein pour travailler sur cette thématique. Elise NEVEU a rejoint l'équipe le 1^{er} mars 2020.

Courant 2020, une première phase de diagnostic a débuté sur un secteur défini comme prioritaire vis-à-vis des priorités de l'AESN et de l'indice de vulnérabilité des sols défini par la CATER.



Sur cette première zone, **plus de 3000 ha de parcelles agricoles ont été diagnostiqués en 2020**. Le diagnostic est réalisé et analysé en suivant la méthodologie proposée par la CATER et permet de définir les zones d'actions prioritaires au préalable des futures rencontres individuelles avec les élus et agriculteurs.

Dû aux conditions sanitaires de l'année 2020, peu de rencontres ont été réalisées avec les acteurs de terrains. Le programme de travaux débutera en 2021 afin de réaliser des aménagements d'hydraulique douce sur le territoire.

Bilan des actions menées en 2020

Lutte contre les espèces invasives

Plusieurs espèces invasives sont présentes sur le bassin Orne Amont, certaines plus problématiques que d'autres, notamment en terme de santé publique. Le SyMOA a souhaité s'investir dans la lutte contre le développement de ces espèces mais manque de temps et de financement pour mener à bien cette mission.

Depuis 5 ans le SyMOA est partenaire du conservatoire d'espaces naturels de Normandie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives. En 2015, une brigade préventive dédiée aux espèces invasives a été mise en place par le conservatoire.

Un stagiaire de l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne avait réalisé un premier inventaire des espèces invasives sur le bassin de l'Orne amont, ce qui avait permis de mettre en évidence la présence de Berce du Caucase sur plusieurs secteurs gérés par le SyMOA.

La berce du Caucase est principalement présente (et connue) le long du ruisseau des Landelles (bassin de la Cance). On retrouve des stations sur environ 2,5 km de cours d'eau, principalement des pieds épars mais également quelques stations plutôt en amont du ruisseau.

Le SyMOA a sollicité la brigade espèces invasives qui est intervenue début juin, fin juillet et mi septembre 2020 sur le ruisseau des Landelles.

Le Conservatoire des espaces naturels de Normandie a pris en charge le coût des interventions, financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'Europe (FEADER).

Le SyMOA est très satisfait du partenariat avec la brigade et de son efficacité sur le terrain. Compte tenu de la nette régression des foyers, le SyMOA gèrera en régie dès 2021 la prolifération de cette espèce.

Le rapport du CEN Normandie sera prochainement téléchargeable sur leur site.



Maxime HOURDE – technicien du CEN Normandie – sur le chantier de gestion de la Berce du Caucase – P. LORIDON - 2020

Bilan des actions menées en 2020

Restauration de la continuité écologique

Les affluents du bassin de l'Orne présentent de nombreux obstacles à la continuité écologique. Dans la plupart des cas, il s'agit de petits ouvrages, de type passages busés et ponts. Les cours d'eau étudiés dans le cadre du programme de travaux présentent de manière générale une densité d'ouvrages supérieure à 3 ouvrages au kilomètre. L'objectif des travaux est de décloisonner les petits affluents ayant le plus de potentiel de reproduction piscicole. 4 bassins ont été retenus comme prioritaires pour réaliser les travaux :

- Bassin de la fontaine aux hérons,
- Bassin du Val Renard,
- Bassin de l'Udon : Gosu, Ranette, Couillard, Moulin de Besnard et,
- Bassin de la Cance : Ruisseau des Landelles.

Une étude a été réalisée en 2016 par un stagiaire au SyMOA, dont l'objectif était de réaliser un inventaire de tous les ouvrages rencontrés sur le terrain, et d'évaluer leur franchissabilité selon la méthode ICE. 80 kms de cours de d'eau ont été inventoriés et diagnostiqués. Actuellement, sur ces 80kms, seul 19 % du linéaire est accessible toute l'année. Les travaux permettraient de rendre accessibles environ 35 km supplémentaires.

Les travaux prévus ont été déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral du 5 juin 2015. (Programme pluriannuel de restauration de l'Orne et ses Affluents).

En 2020, les ouvrages qui n'ont aucun usage ont été totalement supprimés. Certains ouvrages sur les cours d'eau ont un usage agricole, permettant le franchissement des engins sur le cours d'eau ; ils sont souvent les seuls points d'accès aux parcelles. Dans ces cas, les ouvrages supprimés ont été remplacé par des passerelles. Cela permet de maintenir l'usage existant, tout en rétablissant la continuité écologique.



Suppression d'une buse – Installation d'une passerelle bétail – Bassin du Moulin Besnard – P. Lorida – 2020

Coût total : **45 989 € TTC**

Financement : 80% (remplacement) ou 100% (suppression) / Agence de l'Eau Seine Normandie

Nombre de buses supprimées : **8**

Nombre de points de franchissement installés : **6**

Bilan des actions menées en 2020

Communication

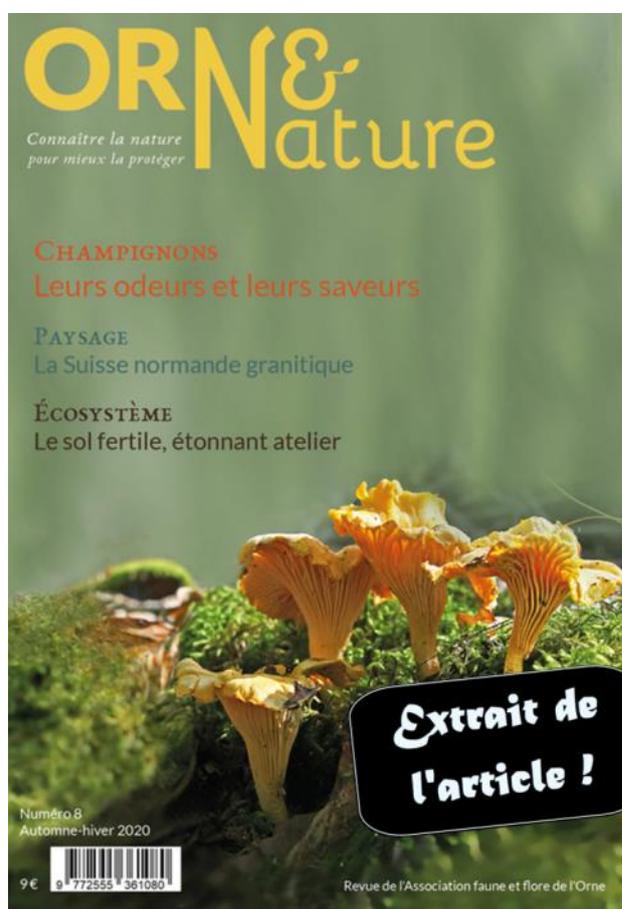
Site internet : www.symoa.net

Le site internet a complètement été refait cette année. Il permet de suivre les actualités du syndicat et de ses partenaires. Sont à disposition du grand public et des élus :

- Des informations sur le fonctionnement du syndicat,
- Des informations sur la programmation des travaux,
- Des documents à télécharger, tels que les comptes-rendus des conseils syndicaux, les rapports d'activités et des documents techniques.

Presse

1 article de 8 pages sur le SyMOA est paru en 2020 dans le magazine Orne Nature



Couverture du huitième numéro de Orne Nature

Extrait de l'article !

The image shows a page from the magazine 'ORNE & Nature' with the title 'Un syndicat pour améliorer la qualité des cours d'eau'. The author is Pierre Loridon, Syndicat mixte de l'Orne et ses affluents. The article discusses the creation of the SyMOA syndicate in 2012 to restore water quality, combat siltation, and restore ecological continuity. It includes a photograph of a river in the Orne region and a map of the basin. The page number 52 is visible at the bottom left.

Un syndicat pour améliorer la qualité des cours d'eau
par Pierre Loridon, Syndicat mixte de l'Orne et ses affluents

Créé en 2012, le Syndicat mixte de l'Orne et ses affluents (SyMOA) œuvre pour restaurer la qualité des cours d'eau. La lutte contre le piétinement du bétail dans le lit des rivières, la restauration de la continuité écologique sont autant d'actions que réalise le syndicat afin de retrouver des cours d'eau en bon état.

L'Orne à la Courbe en 2012
© Annelise Rat, SyMOA

Le bassin de l'Orne de sa source à son estuaire
© Pierre Loridon, SyMOA

Le bassin de l'Orne de sa source à son estuaire. Le territoire du SyMOA est en jaune. L'Orne est en bleu foncé. Les affluents de l'Orne sont en bleu clair. Les autres cours d'eau sont en gris.

Orne Nature n°8 - Un syndicat pour améliorer la qualité des cours d'eau

Animations

Vendredi 11 décembre 2020, le SyMOA a répondu présent aux sollicitations du lycée agricole le Robillard (14170), un an après sa précédente intervention (13/12/2019).

Le but de l'intervention était de faire revenir des anciens élèves de BTSA GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'Eau) en poste dans le domaine de l'eau, pour discuter avec les premières années.

Cet échange a permis aux élèves de découvrir le SyMOA, son fonctionnement, ses missions et de poser des questions diverses au technicien présent.

Bilan administratif et financier 2020

Le conseil syndical

Le Conseil Syndical est composé de délégués représentant chaque communauté de communes adhérentes au SyMOA. Désignés en fonction de tranches de population, les délégués sont au nombre de 25.

Les conseillers syndicaux se sont réunis 4 fois en 2020 : 02 février, 05 mars, 22 octobre et 16 décembre. Le quorum a été atteint pour chaque réunion.

Les élections du président et des vices présidents se sont tenues le 22 octobre ; les résultats sont les suivants :

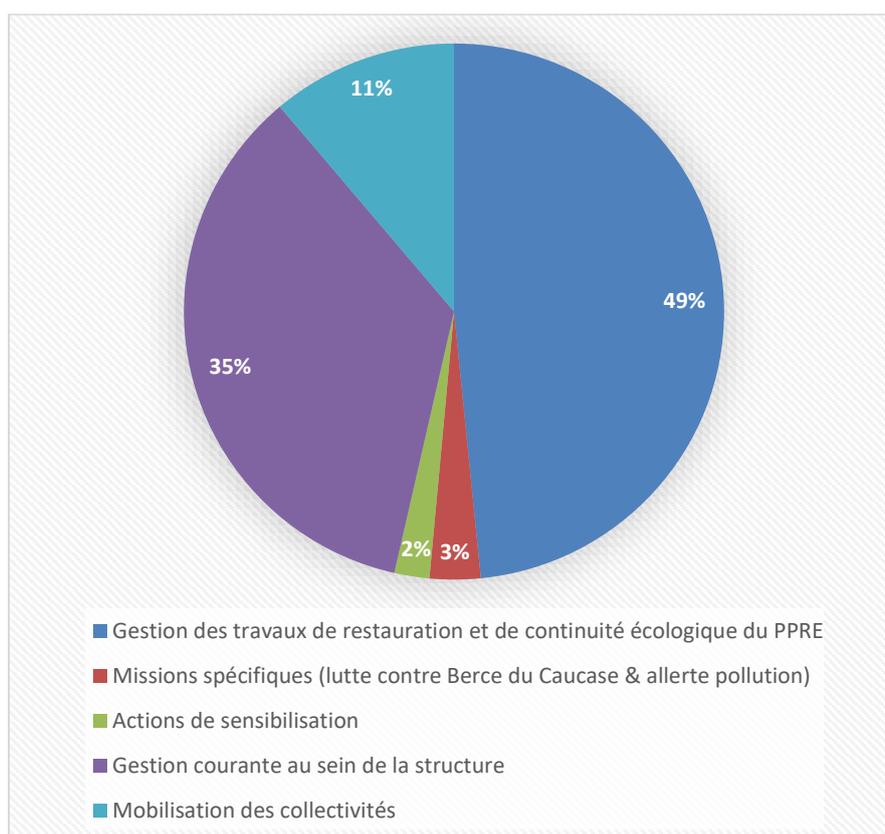
- Président : M. Christian Charles (ARGENTAN INTERCOM)
- 1^{er} Vice-Président : Mme Michèle BALLON (ARGENTAN INTERCOM)
- 2^{ème} Vice-Président : M. Gérard GRANDSIRE (CC du Val d'Orne)
- 3^{ème} Vice-Président : M. Jean-Yves PORTIER (CC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien)

Cellule d'animation

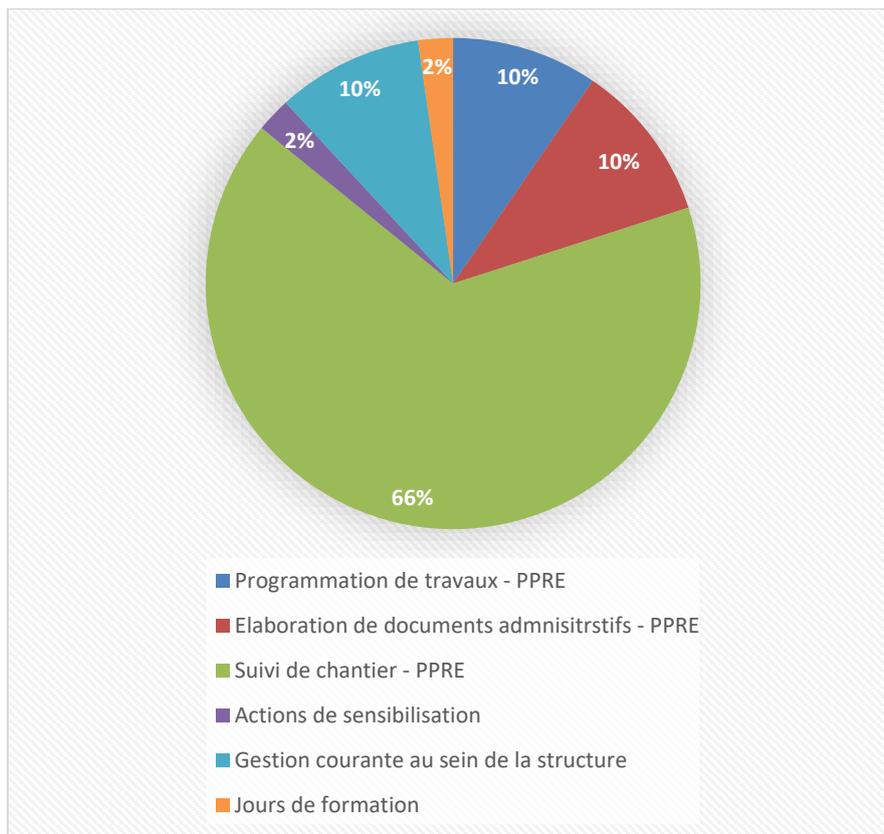
Le Syndicat emploie 4 agents, dont 3 techniciens à temps plein et une secrétaire à temps non complet. Mme Elise NEVEU, technicienne érosion ruissellement a rejoint l'équipe le 1^{er} mars.

La mise en place par l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'un tableau de bord de suivi des missions des techniciens de rivière permet de faire le bilan de la répartition des différentes missions sur l'année 2020. Le détail des missions est joint en annexe 2.

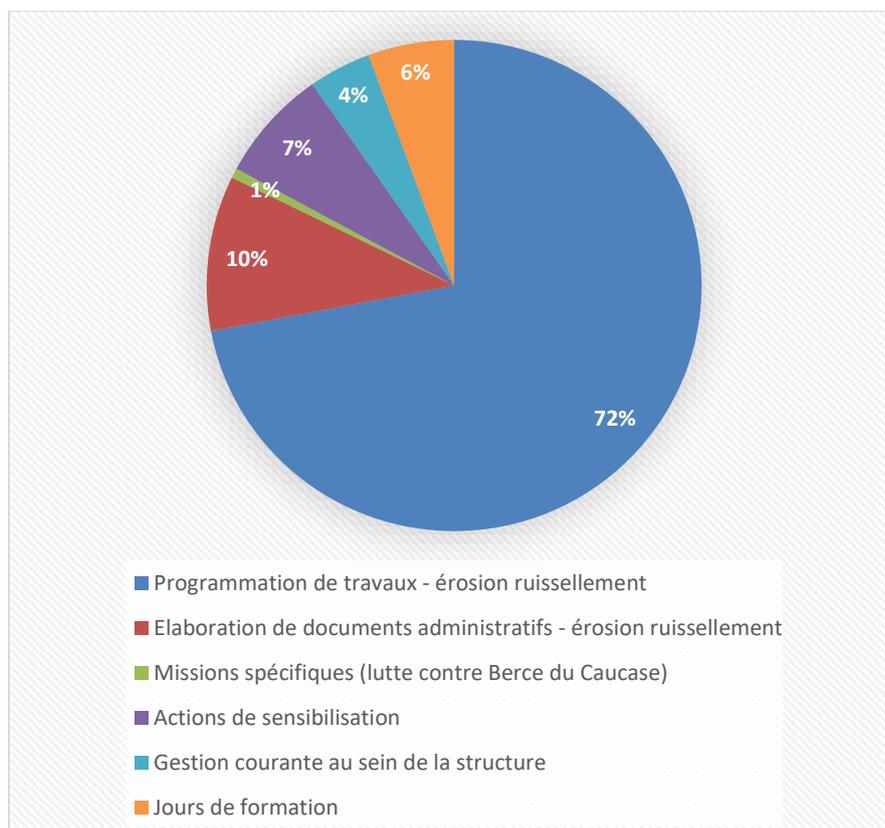
Répartition du temps de travail – Pierre LORIDON



Répartition du temps de travail – Antoine GADEAU



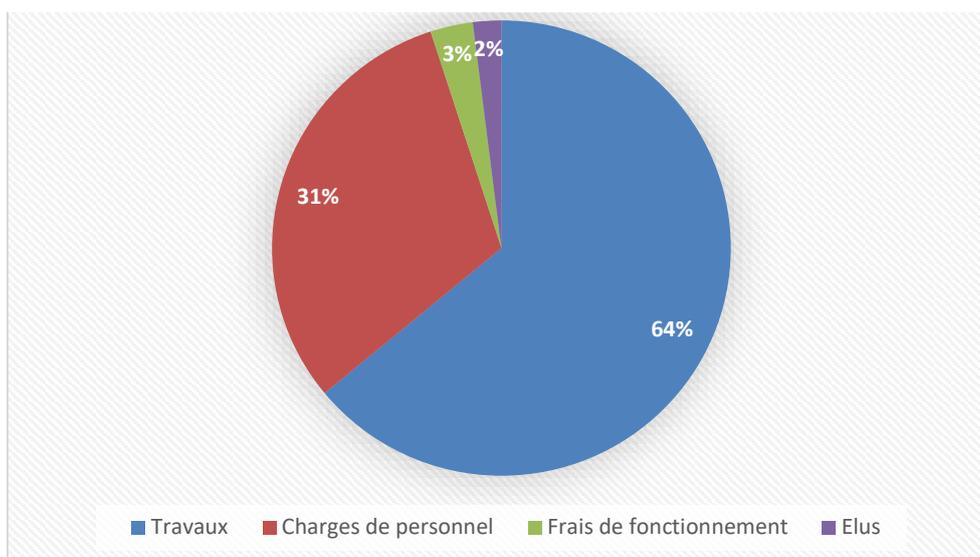
Répartition du temps de travail – Elise NEVEU



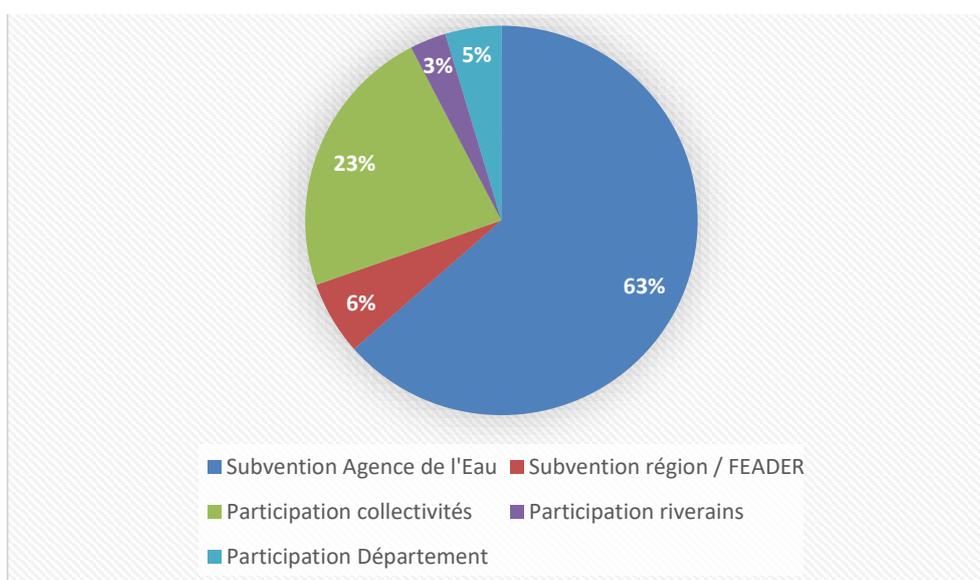
Bilan administratif et financier 2020

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	353 044,08 €	3 903,47 €
Recettes	352 129,34 €	1 647,89 €
Restes à réaliser	0 €	0 €
Résultat 2020	- 914,74 €	- 2 255,58 €
Résultat 2019 reporté	+ 89 310,34 €	+ 20 640,52 €
Résultat de clôture	88 395,60 €	18 384,94 €

Répartition des dépenses 2020



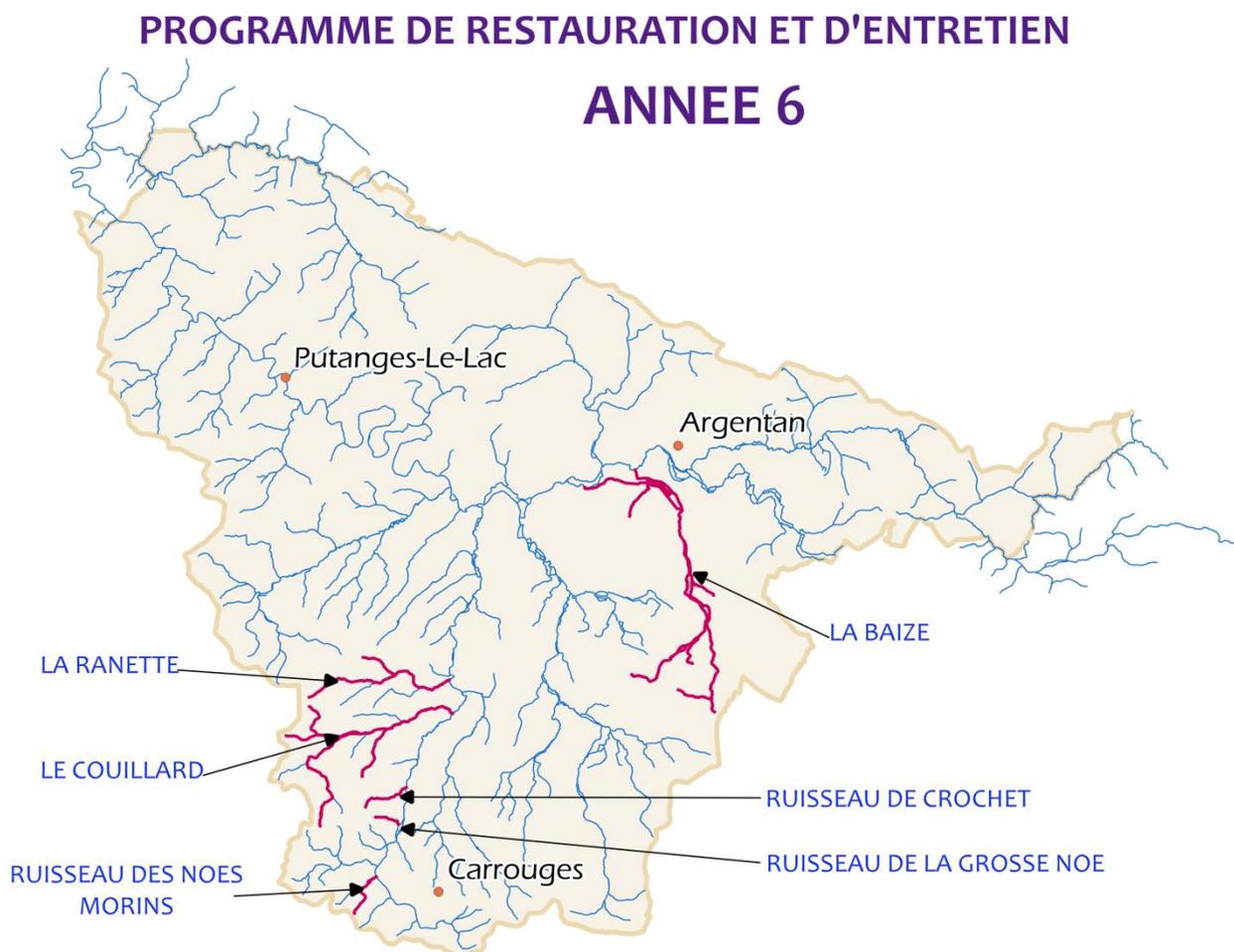
Répartition des recettes 2020



Prévisions 2021

Programme de restauration Orne et affluents – Année 6

La sixième année du programme de restauration commencera début 2021 par les travaux de restauration de la ripisylve, puis les aménagements d'abreuvoirs, de clôtures et d'ouvrages de franchissement de cours d'eau. Le SyMOA interviendra sur les cours d'eau présentés sur la carte ci-dessous.



Programme entretien Orne

Il s'agira d'intervenir sur les encombres problématiques ou dangereux vis-à-vis des activités et ouvrages sur l'Orne.

Continuité écologique - Affluents

Pour la 3ème année, des travaux de restauration de la continuité écologique vont être réalisés sur les petits affluents ayant le plus de potentiel piscicole : suppression de buses, aménagement de points de franchissement...

De plus, la SyMOA va réaliser une étude en régie sur un plan d'eau de 5000 m² sur le ruisseau de la Poté (affluent de l'Udon sur la commune de St Martin l'Aiguillon) afin de restaurer la continuité écologique sur ce petit cours d'eau. Les travaux suivront fin 2021, voire 2022.

Continuité écologique - Orne

Il est prévu de rencontrer tous les propriétaires d'ouvrages sur le cours de l'Orne (Liste II) afin d'établir une programmation de restauration de la continuité écologique sur le fleuve. Une étude sera lancée en 2021 sur la prise d'eau de la scierie.

Ruissellement / Erosion des sols

Le SyMOA va poursuivre le travail sur cette thématique. Suite au diagnostic réalisé en 2020, de nombreuses rencontres avec les acteurs de territoire vont être réalisées afin de présenter le diagnostic de terrain réalisé et de discuter des aménagements réalisables.

Le DCE rédigé en 2020 va pouvoir être lancé en début d'année pour choisir la ou les entreprises qui réaliseront les travaux.

Les premiers travaux pourront débuter cet été pour les travaux de terrassement (création de talus, de noue, de zone tampon...). Les travaux de plantation débuteront l'hiver prochain du 15 octobre 2021 au 15 mars 2022.

Parallèlement à la mise en place de ce premier programme de travaux, le diagnostic de terrain va se poursuivre.

Communication

Site internet : www.symoa.net : les informations relatives aux travaux en cours et à venir seront mises régulièrement en ligne.

Annexe 1 : Coûts des travaux par cours d'eau – Tranche 5

Ruisseau du Gosu

Restauration de la ripisylve

	Unité	Montant TTC
Restauration légère (ml)	2209	7 422,24 €
Restauration moyenne (ml)	274	1 282,32 €
Restauration lourde (ml)	175	976,50 €
TOTAL		9 681,06 €

Lutte contre le piétinement

	Unité	Montant TTC
Clôture 3 rangs de ronce (U)	3444	22 730,40 €
Pompe de prairie classique (U)	3	1 764,00 €
Pompe de prairie vache allaitante (U)	14	9 072,00 €
Abreuvoir gravitaire (U)	1	549,60 €
Bac abreuvement 600L (U)	2	852,00 €
Abreuvoir solaire (U)	2	9 698,40 €
Tranchée (U)	175	714,00 €
Canalisation (U)	175	199,50 €
Passerelle bétail 5 m (U)	1	2 100,00 €
TOTAL		47 679,90 €

Ruisseau de Coupigny

Restauration de la ripisylve

	Unité	Montant TTC
Restauration légère (ml)	956	3 212,16 €
Restauration moyenne (ml)	2680	12 542,40 €
Restauration lourde (ml)	1343	7 493,94 €
TOTAL		23 248,50 €

Lutte contre le piétinement

	Unité	Montant TTC
Clôture 2 rangs de ronce (U)	266	1 484,28 €
Clôture 3 rangs de ronce (U)	3260	21 516,00 €
Pompe de prairie classique (U)	10	6 168,00 €
Abreuvoir solaire (U)	1	4 849,20 €
Puits diam. 600mm (U)	1	1 352,40 €
Tranchée (U)	35	142,80 €
Canalisation (U)	35	39,90 €
Passerelle bétail 4 m (U)	1	1 980,00 €
Passerelle bétail 5 m (U)	1	2 100,00 €
Passage PEHD 1000mm (U)	1	1 320,00 €
TOTAL		40 952,58 €

Bassin du ruisseau de Vienne

Restauration de la ripisylve

	Unité	Montant TTC
Restauration légère (ml)	210	705,60 €
TOTAL		705,60 €

Lutte contre le piétinement

	Unité	Montant TTC
Clôture électrique 1 rang (U)	180	637,20 €
Clôture 2 rangs de ronce (U)	2490	13 894,20 €
Clôture 3 rangs de ronce (U)	50	330,00 €
Pompe de prairie vache allaitante (U)	4	2 592,00 €
Bac d'abreuvement 600L (U)	2	852,00 €
Tranchée (U)	10	40,80 €
Canalisation (U)	10	11,40 €
Passerelle bétail 5 m (U)	1	2 100,00 €
Passage PEHD 1400mm (U)	3	5 940,00 €
TOTAL		26 397,60 €

Ruisseau de la Fontaine au Héron

Restauration de la ripisylve

	Unité	Montant TTC
Restauration légère (ml)	1003	3 370,08 €
TOTAL		3 370,08 €

Lutte contre le piétinement

	Unité	Montant TTC
Clôture 2 rangs de ronce (U)	2492	13 905,36 €
Passerelle bétail 5 m (U)	1	2 100,00 €
Passerelle engins mixte 5m (U)	1	7 608,00 €
Passage PEHD 1400mm (U)	2	3 960,00 €
TOTAL		27 573,36 €

Total « restauration de la ripisylve » : 37 005,24 € TTC

Total « lutte contre le piétinement » : 142 603,44 € TTC

Total général : 179 608,68 € TTC

Catégories d'actions et identification des actions	ETPT		Répartition du temps passé	
	Nombre de jours	%/total jours ETPT	Bureau/Réunion	Terrain
MISSIONS PRIORITAIRES				
1- Elaboration / suivi / mise à jour du PPRE				
1.1- Suivi des études au niveau du bassin versant pour établir le PPRE	5,43	2,47	5,43	0,00
1.2- Mobilisation des collectivités / agriculteurs / propriétaires concernés	23,57	10,71	23,57	0,00
1.3- Accompagnement des acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration	0,00	0,00	0,00	0,00
2- Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE				
2.1- Programmation de travaux	19,86	9,03	5,43	14,43
2.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	57,86	26,30	52,14	5,71
2.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	24,57	11,17	6,71	17,86
MISSIONS SPECIFIQUES				
3- Missions spécifiques				
3.1- Programmation de travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
3.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	0,71	0,32	0,71	0,00
3.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	6,14	2,79	2,57	3,57
3.4- Programmation de travaux de recomposition bocagère	0,00	0,00	0,00	0,00
3.4bis - Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.5- Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.6- Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
3.7- Collaboration à la préservation de zones humides	0,00	0,00	0,00	0,00
3.8- Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	4,86	2,21	1,29	3,57
3.9- Suivi des indicateurs de la qualité de l'hydrosystème et du fonctionnement hydromorphologique	0,00	0,00	0,00	0,00
3.10- Veille à la bonne gestion des passes à poisson validé par l'Agence	0,00	0,00	0,00	0,00
3.11- Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses	1,57	0,71	1,57	0,00
MISSIONS GENERALES				
4- Missions communes aux animations milieux aquatiques				
4.1- Actions de sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement	4,43	2,01	4,43	0,00
4.2- Gestion courante au sein de la structure d'accueil	71,57	32,53	71,57	0,00
4.3- Jours de formation des agents	3,43	1,56	3,43	0,00
5- Autres missions				
	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL jours ETPT	224,00	101,82	178,86	45,14
TOTAL nombre ETPT-an (1an= 220 jours ETPT)	220			

% du poste consacré aux missions Agence	100
Nombre d'heures journalières	7

Annexe 2 : Elise NEVEU

Catégories d'actions et identification des actions	ETPT		Répartition du temps passé	
	Nombre de jours	%/total jours ETPT	Bureau/Réunion	Terrain
MISSIONS PRIORITAIRES				
1- Elaboration / suivi / mise à jour du PPRE				
1.1- Suivi des études au niveau du bassin versant pour établir le PPRE	0,00	0,00	0,00	0,00
1.2- Mobilisation des collectivités / agriculteurs / propriétaires concernés	0,00	0,00	0,00	0,00
1.3- Accompagnement des acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration	0,00	0,00	0,00	0,00
2- Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE				
2.1- Programmation de travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
2.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
2.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	0,00	0,00	0,00	0,00
MISSIONS SPECIFIQUES				
3- Missions spécifiques				
3.1- Programmation de travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
3.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
3.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	0,00	0,00	0,00	0,00
3.4- Programmation de travaux de reconstitution bocagère	140,96	64,07	91,82	49,14
3.4bis - Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux aménagements d'hydraulique douce	19,46	8,85	19,46	0,00
3.5- Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.6- Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
3.7- Collaboration à la préservation de zones humides	0,00	0,00	0,00	0,00
3.8- Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	1,25	0,57	0,00	1,25
3.9- Suivi des indicateurs de la qualité de l'hydrosystème et du fonctionnement hydromorphologique	0,00	0,00	0,00	0,00
3.10- Veille à la bonne gestion des passes à poisson validé par l'Agence	0,00	0,00	0,00	0,00
3.11- Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses	0,00	0,00	0,00	0,00
MISSIONS GENERALES				
4- Missions communes aux animations milieux aquatiques				
4.1- Actions de sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement	14,54	6,61	14,54	0,00
4.2- Gestion courante au sein de la structure d'accueil	8,14	3,70	8,14	0,00
4.3- Jours de formation des agents	10,50	4,77	10,50	0,00
5- Autres missions	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL jours ETPT	194,86	88,57	144,46	50,39
TOTAL nombre ETPT-an (1an= 220 jours ETPT)	220			

% du poste consacré aux missions Agence	100
Nombre d'heures journalières	7

Annexe 2 : Antoine GADEAU

Catégories d'actions et identification des actions	ETPT		Répartition du temps passé	
	Nombre de jours	%/total jours ETPT	Bureau/ Réunion	Terrain
MISSIONS PRIORITAIRES				
1- Elaboration / suivi / mise à jour du PPRE				
1.1- Suivi des études au niveau du bassin versant pour établir le PPRE	0,00	0,00	0,00	0,00
1.2- Mobilisation des collectivités / agriculteurs / propriétaires concernés	0,00	0,00	0,00	0,00
1.3- Accompagnement des acteurs locaux à l'émergence de projets de restauration	0,00	0,00	0,00	0,00
2- Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du PPRE				
2.1- Programmation de travaux	21,43	9,74	7,14	14,29
2.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	23,18	10,54	23,18	0,00
2.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	144,50	65,68	80,50	64,00
MISSIONS SPECIFIQUES				
3- Missions spécifiques				
3.1- Programmation de travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
3.2- Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux travaux	0,00	0,00	0,00	0,00
3.3- Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers	0,00	0,00	0,00	0,00
3.4- Programmation de travaux de reconstitution bocagère	0,00	0,00	0,00	0,00
3.4bis - Elaboration des documents administratifs / financiers préalable aux aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.5- Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique douce	0,00	0,00	0,00	0,00
3.6- Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en régie	0,00	0,00	0,00	0,00
3.7- Collaboration à la préservation de zones humides	0,00	0,00	0,00	0,00
3.8- Participation à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes	0,00	0,00	0,00	0,00
3.9- Suivi des indicateurs de la qualité de l'hydrosystème et du fonctionnement hydromorphologique	0,00	0,00	0,00	0,00
3.10- Veille à la bonne gestion des passes à poisson validé par l'Agence	0,00	0,00	0,00	0,00
3.11- Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses	0,00	0,00	0,00	0,00
MISSIONS GENERALES				
4- Missions communes aux animations milieux aquatiques				
4.1- Actions de sensibilisation des usagers/habitants à l'environnement	5,00	2,27	5,00	0,00
4.2- Gestion courante au sein de la structure d'accueil	21,07	9,58	21,07	0,00
4.3- Jours de formation des agents	5,21	2,37	4,71	0,50
5- Autres missions				
	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL jours ETPT	220,39	100,18	141,61	78,79
TOTAL nombre ETPT-an (1an= 220 jours ETPT)	220			

% du poste consacré aux missions Agence	100
Nombre d'heures journalières	7